

Plan de services
en français

French-language
Services Plan

2017-2018

Ministère des Affaires
intergouvernementales

Department of
Intergovernmental Affairs



Plan de services en français 2017-2018

Ministère des Affaires intergouvernementales

Table des matières

Message de la sous-ministre.....	3
Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs.....	4
1. Réponses aux demandes en français (orales et écrites)	4
2. Inventaire des services en français.....	4
3. Coordonnateurs des services en français.....	4
4. Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2016-2017	4
5. Buts, objectifs et mesures pour l'année 2017-2018 : Affaires intergouvernementales	6
6. Priorités de la communauté acadienne et francophone.....	7
7. Conclusion : Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone	7

Message de la sous-ministre

Je suis heureuse de présenter le plan de services en français 2017-2018 du ministère des Affaires intergouvernementales. Le plan répond aux exigences de la *Loi sur les services en français* et appuie la clientèle du Ministère.

Le ministère des Affaires intergouvernementales est un ministère central du gouvernement qui offre des services principalement aux intervenants au sein du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, et qui travaille avec d'autres gouvernements provinciaux, territoriaux, fédéraux et internationaux. La langue la plus souvent utilisée est l'anglais, et il y a très peu de demandes pour des services en français.

C'est surtout grâce à sa collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, une division du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, que le Ministère vise à renforcer la culture francophone de la fonction publique. Le Ministère permet également au personnel de suivre des cours de français afin de contribuer au renforcement de la capacité organisationnelle et d'offrir au personnel des possibilités de perfectionnement enrichissantes. Cette formation est avantageuse pour le Ministère, car les employés sont mieux préparés en vue de situations où il est favorable de comprendre le français et de travailler en français avec d'autres gouvernements.

Le plan de 2017-2018 reflète ce fait ainsi que l'engagement continu du Ministère envers les objectifs et l'esprit de la loi.

Kelliann Dean
Sous-ministre
Affaires intergouvernementales

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs

1. Réponses aux demandes en français (orales et écrites)

Au besoin, les demandes écrites ou orales d'autres gouvernements et du public de communiquer en français sont transmises à l'un des employés bilingues du Ministère. Les communications écrites et les traductions sont en général traitées avec l'aide du service de traduction de Communications Nouvelle-Écosse.

2. Inventaire des services en français

Les renseignements sur les relations intergouvernementales qui pourraient intéresser la communauté francophone sont traduits en français et publiés sous forme de communiqués de presse et de contenu sur le site Web du Ministère.

À l'heure actuelle, aucun ministère responsable ne demande des services en français au Ministère. Toutefois, le cas échéant, le personnel du Ministère demande l'appui des membres bilingues du personnel.

3. Coordonnateurs des services en français

Le coordonnateur des services en français du Ministère est Laurent Law.

4. Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2016-2017

Buts et objectifs adoptés à l'échelle du Ministère en 2016-2017

Objectif : Leadership et orientation politique

- Se faire le champion et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et son règlement.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.

Mesures prévues en 2016-2017

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le Ministère révisera et mettra en place des mesures pour que la prestation de services en français se déroule dans un environnement positif.
- Le Ministère démontre son appui à l'amélioration des services en français en partie en nommant un membre du personnel chargé de la coordination des services en français à l'interne, et en offrant des conseils et du soutien à l'élaboration des services en français du gouvernement.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le Ministère continuera de communiquer en français avec le public à l'aide d'Internet et de communiqués de presse.
- Le Ministère possède la capacité de travailler en français avec le public et d'autres gouvernements francophones, de promouvoir la formation linguistique en français et d'appuyer le personnel de soutien qui choisit d'y participer.
- Le Ministère offre une façon pour le public de communiquer en français au sujet des services en français.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2016-2017

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le Ministère a maintenu sa présence en français sur son site intranet, a passé en revue tout le contenu du site et a mis en œuvre des changements visant à améliorer les communications en français dans les domaines qui intéresseraient probablement le public acadien et francophone en Nouvelle-Écosse.
- Le coordonnateur a géré la mise en œuvre du plan de services en français au sein du Ministère, a assuré une présence solide en français et a participé à des rencontres et des activités liées aux services en français à l'échelle du gouvernement.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le Ministère a maintenu sa présence en français sur son site Web en ce qui a trait aux renseignements pertinents et accessibles au public francophone.
- Le Ministère a fait en sorte d'appuyer le personnel qui souhaite suivre la formation linguistique en français pour assurer le développement continu de la capacité d'offrir des services en français. En 2016-2017, deux employés (sur 28) ont suivi des cours de français.
- Le Ministère a veillé à ce qu'il soit possible pour le public de faire des commentaires et des plaintes au sujet des services en français ou de toute question intergouvernementale sur le site Web externe du Ministère.

5. Buts, objectifs et mesures pour l'année 2017-2018 : Affaires intergouvernementales

Buts et objectifs en 2017-2018

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le Ministère révisera et mettra en place des mesures pour que la prestation de services en français se déroule dans un environnement positif.
- Le Ministère montre son engagement à améliorer ses services en français au sein du ministère et du gouvernement en nommant un membre du personnel qui participera activement au travail du Comité interministériel de coordination des services en français.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le Ministère continuera de communiquer en français avec le public à l'aide d'Internet et de communiqués de presse.
- Le Ministère possède la capacité de travailler en français avec le public et d'autres gouvernements francophones, de promouvoir la formation linguistique en français et d'appuyer le personnel de soutien qui choisit d'y participer.
- Le Ministère augmentera la participation du public francophone à l'Ordre de la Nouvelle-Écosse en offrant un formulaire de mise en candidature en français.

Mesures prévues en 2017-2018

Objectif : Leadership et orientation politique

- Le Ministère maintiendra sa présence en français sur le site Web public et cherchera des possibilités de mieux communiquer au sujet des enjeux et des développements en français qui sont pertinents pour le public acadien et francophone en Nouvelle-Écosse. Par exemple, le Ministère offrira un formulaire de mise en candidature en français à l'Ordre de la Nouvelle-Écosse.
- Le coordonnateur coordonnera la mise en œuvre du plan de services en français du Ministère, en plus d'être présent aux réunions et aux activités du comité gouvernemental de coordination et d'y offrir son appui. En particulier, le coordonnateur offrira son appui à l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie dans les domaines des relations intergouvernementales, de la planification stratégique liée aux services en français, de l'examen des lois et des conseils à ce sujet, ainsi que de l'élaboration de politiques et de lignes directrices.

Objectif : Accessibilité des services en français

- Le Ministère maintiendra sa présence en français sur son site Web en ce qui a trait aux renseignements pertinents et accessibles au public francophone.

- Le Ministère fera en sorte que le personnel qui reçoit une formation linguistique en français soit appuyé dans l'épanouissement de sa capacité à offrir des services en français.
- Le Ministère offrira une version française du formulaire de mise en candidature à l'Ordre de la Nouvelle-Écosse.
- En collaboration avec le Comité de coordination des services en français, le Ministère abordera la nécessité d'une capacité et d'un soutien accrus des petits ministères axés sur la politique pour leur permettre d'offrir des services en français.

6. Priorités de la communauté acadienne et francophone

Bien que la communauté acadienne et francophone n'ait pas exprimé de priorités directement liées aux Affaires intergouvernementales, le Ministère travaille en collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et d'autres ministères pour offrir du soutien et des conseils aux Acadiens et francophones de la province sur des questions de nature intergouvernementale.

7. Conclusion : Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le plan fait en sorte que le travail du Ministère puisse être compris en français par le public francophone, que le personnel du Ministère puisse tirer profit de traiter des questions intergouvernementales en français et en anglais, et que les opérations gouvernementales ainsi que les objectifs intergouvernementaux de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie soient appuyés par le coordonnateur des services en français du Ministère.

French-language Services Plan 2017-2018

Department of Intergovernmental Affairs

Table of Contents

Message from the Deputy Minister	3
Progress in Reaching Goals and Objectives	4
1. Responses to French Requests (Written and Oral).....	4
2. French-language Services Inventory.....	4
3. French-language Services Coordinator	4
4. Progress in Reaching Goals and Objectives for 2016-2017.....	4
5. Goals, Objectives and Measures for 2017-2018: Intergovernmental Affairs.....	6
6. Priorities of the Acadian and Francophone Community	7
7. Conclusion: Contribution to the Preservation and Growth of the Acadian and Francophone Community	7

Message from the Deputy Minister

I am pleased to submit the 2017-2018 French-language Service Plan for the Department of Intergovernmental Affairs (IGA). This plan supports the requirements laid out in the *French-language Services Act* and the audiences that IGA serves.

IGA is a small, central government department that provides services predominantly to stakeholders within the Nova Scotia government and with other Provincial, Territorial, Federal, and International governments. The common language used is English, with little demand for providing French language services.

It is largely through involvement with Acadian Affairs and Francophonie, a division of the Department of Communities, Culture and Heritage, that IGA works to build a stronger French-language public service culture within government. IGA is also open to providing its staff with French-language training to contribute to building organizational capacity and providing them with meaningful growth opportunities. The training benefits the department by better preparing it for occasions where it is advantageous to understand and work in French with other governments.

The plan for 2017-2018 that follows reflects this function, and IGA's ongoing commitment to the objectives and spirit of the legislation.

Kelliann Dean
Deputy Minister
Intergovernmental Affairs

Progress in Reaching Goals and Objectives

1. Responses to French Requests (Written and Oral)

When required, written or verbal requests from other governments and the public to communicate in French are to be directed to department's bilingual staff. Written communications and translations are most often dealt with through the use of Communications Nova Scotia translation services.

2. French-language Services Inventory

Developments in intergovernmental relations that are of potential interest to the French speaking community are translated into French and released in the form of communiqués, news releases, and IGA website content.

At present no line departments are requesting services from IGA in French. On occasions when IGA is working in intergovernmental situations where the primary communication is in French, IGA makes use of its bilingual staff for support.

3. French-language Services Coordinator

The French-language Services coordinator at IGA is Laurent Law.

4. Progress in Reaching Goals and Objectives for 2016-2017

IGA Adopted Corporate-Wide Goals and Objectives 2016-2017

Goal: Leadership and policy direction

- Champion and support the planning, administration, and policy development frameworks for the implementation of the French-language Services Act and its regulations.

Goal: Accessibility of French-language services

- Increase the prevalence and awareness of French-language services through active offer, communications, printed and electronic materials, and by increasing the capacity of the public service to offer services in French.

Planned Measures for 2016-2017

Goal: Leadership and policy direction

- IGA will review and implement measures to ensure a positive environment for the provision of French-language services.
- IGA demonstrates its support for improving French language services in part by committing a staff person to actively coordinate French services internally, and to provide expertise and support to corporate French language service development.

Goal: Accessibility of French-language services

- IGA will continue to communicate with the public in French through the internet and press releases.
- IGA has a resident capacity to work with the public or other governments in French; promote training in French language; and support staff who choose to participate in French language training.
- IGA provides a means for the French speaking public to comment on its French language services.

Progress in Reaching Goals and Objectives for 2016-2017

Goal: Leadership and policy direction

- IGA maintained a French language presence in its intranet web site; reviewed all of its content; and implemented changes to improve communications in French in areas where the Acadian and Francophone public in Nova Scotia would likely have an interest.
- The Coordinator administered the implementation of the IGA French-language Services Plan within IGA; advocated for a strong French-language presence; and attended and provided support at corporate-wide French-language Coordinator meetings/activities.

Goal: Accessibility of French language services

- IGA maintained its French-language presence in its website in a manner that was timely, accessible and relevant to the Francophone public.
- IGA ensured that staff were supported in the ongoing development of their French-language services capacity through training. In 2016-2017 two staff members (out of 28) undertook French language training.
- IGA ensured that the external IGA website provides a means for the French-speaking public to ask questions and provide comments (or complaints) in French regarding French-language services or any intergovernmental matters.

5. Goals, Objectives and Measures for 2017-2018: Intergovernmental Affairs

Goals and Objectives 2017-2018: IGA

Goal: Leadership and policy direction

- IGA will review and implement measures to ensure a positive environment for the provision of French language services.
- IGA demonstrates its support to improving French language services within the department and corporately by committing a staff person to actively engage in the work of the interdepartmental French-language Coordinator Committee.

Goal: Accessibility of French-language services

- IGA will continue to communicate with the public in French through the internet and press releases.
- IGA has a resident capacity to work with the public or other governments in French, promote training in French language and support staff who choose to participate in French language training.
- IGA will increase French language participation through providing a French-language application for the Order of Nova Scotia.

Planned Measures for 2017-2018

Goal: Leadership and policy direction

- IGA will maintain its French language presence in its public-oriented web site, and look for and implement opportunities to better communicate issues and developments in French that are relevant to the Acadian and Francophone public in Nova Scotia. For example, providing a French language application for the Order of Nova Scotia.
- The Coordinator will coordinate the implementation of the IGA French-language Services Plan, and will attend and provide support to the corporate-wide coordinator meetings/activities. In particular, the coordinator will offer support to Acadian Affairs and Francophonie in the areas of intergovernmental relations; French language service related strategic planning, legislation review/advice, and policy and guideline development.

Goal: Accessibility of French-language services

- IGA will maintain a French-language presence in its website that is timely, accessible and relevant to the Francophone public.
- The department will ensure that staff who receive French-language training are supported in the ongoing development of their French language services capacity.
- IGA will make available a French version application for the Order of Nova Scotia.

- Through the French-language Service Committee, IGA will seek to address the need for increased support and capacity for smaller, policy-oriented departments' ability to deliver French language services.

6. Priorities of the Acadian and Francophone Community

While the Acadian and francophone community have not expressed priorities or concerns that are specifically directed at IGA, the department works with Acadian Affairs and Francophonie and other departments to ensure that it provides intergovernmental advice and support for the Acadians and Francophone in the Province.

7. Conclusion: Contribution to the Preservation and Growth of the Acadian and Francophone Community

The plan ensures that: the work of IGA can be understood in French by the French-speaking public; IGA can benefit by conducting their intergovernmental affairs in both English and French; and the corporate functions and intergovernmental objectives of Acadian Affairs and Francophonie are supported by IGA's French-language coordinator.